



Ressources sur la non-violence

Bulletin du Centre de ressources sur la non-violence

1945, Mullins, bureau 160, Montréal (Québec) H3K 1N9
Tél.: 514 272-5012 > crnv@nonviolence.ca > www.nonviolence.ca

Volume 6 > Numéro 1 >

Hiver 2014



La lutte contre l'apartheid au Québec

Suite au décès en décembre dernier de Nelson Mandela, nombreux ont été les témoignages sur l'incroyable contribution de cette figure emblématique à la cause de la paix.

L'homme et son histoire ne pouvaient que s'attirer une telle sympathie. En stratège et militant aguerri, pour atteindre ses objectifs de démantèlement du régime inhumain d'apartheid, Mandela avait vite compris qu'il lui fallait, au lendemain de sa libération, l'appui de tous et surtout des dirigeants en place dans la plupart des pays.

C'est donc sans surprise que tous les témoins de la politique mondiale ont pris le micro, se présentant comme artisans de la lutte contre un régime politique de discrimination raciale démente et d'exploitation économique de la majorité.

Devant les caméras, nos valeureux politiciens en ont bien tiré un sujet de leur satisfaction, nous donnant l'impression par moments qu'ils furent tous des militants inconditionnels anti-apartheid.

Pourtant, La lutte contre ce régime politique fut durant de très longues années, d'impulsion essentiellement citoyenne.

Pour comprendre les facteurs ayant contribué à la chute du régime raciste sud-africain, il convient de remonter aux premiers élans de solidarité avec les peuples d'Afrique australe, les premières initiatives d'organismes soutenus par les Églises canadiennes au tout début des années 1960. Le funeste massacre de Sharpeville fut un élément déclencheur de la mobilisation contre l'infamie que représentait ce gouvernement d'un pays membre du Commonwealth.

Au Québec, les organisations syndicales et les organismes de développement et de solidarité internationale ont joué un rôle important dans la conscientisation des milieux sociaux, communautaires et politiques.

À la suite du Forum populaire sur l'Afrique australe, des réseaux plus formels de militants se sont constitués au cours des années 1970. Mais c'est véritablement après le massacre des lycéens de Soweto que ces mouvements se sont structurés et mobilisés. Ils ont entrepris d'exercer une forte pression sur les gouvernements qui, soit continuaient de laisser libre cours aux « bonnes affaires » des investisseurs canadiens et britanniques en Afrique du Sud, soit préconisaient

un étapisme accommodant qui avait pour effet de perpétuer le système d'exploitation.

Entre 1982 et 1986, le mouvement citoyen a pris une ampleur inattendue. De véritables stratégies internationales de lutte solidaires se sont mises en place. Les appels citoyens au boycott des produits d'Afrique du Sud s'accompagnaient de messages contre la complicité économique avec ce régime politique. Les citoyens apprenaient ainsi qu'ils étaient partiellement responsables du maintien des conditions de vie atroces imposées à la majorité noire sud-africaine. Les militants pour le boycott des produits sud-africains ont été traités de communistes et accusés par les représentants officiels du gouvernement sud-africain

de jouer le jeu des communistes ou celui des « terroristes » de l'African National Congress (ANC), mouvement dirigé par nul autre que Nelson Mandela.

Au cours de ces années, aucun politicien n'a levé le petit doigt pour soutenir l'action citoyenne, bien au contraire.

En quelques années, la stratégie de lutte citoyenne s'est raffinée et des appels se faisaient de plus en plus

insistants pour le désinvestissement des capitaux de l'économie du pays. Étaient spécifiquement visés : les fonds détenus par des Églises et des agences publiques ainsi que les fonds syndicaux. Plusieurs autres entreprises avaient de plus en plus de scrupules associées à la divulgation de leurs activités en territoire sud-africain.

En 1984, un rapport des Nations Unies condamna ce qui était désormais reconnu comme un véritable pillage des ressources naturelles minières de la Namibie par l'occupant sud-africain. Par le biais d'un travail de recherche conduit par Greenpeace Canada, les militants québécois ont appris que l'uranium provenant de la Namibie transitait par le port de Montréal sous de fausses identifications et était raffiné à Port Hope, dans le nord de l'Ontario. La lutte citoyenne s'est radicalisée et des actions de désobéissance civile ont été menées contre les entreprises qui faisaient affaire avec le régime sud-africain, favorisant l'importation illégale de l'uranium et maintenant un commerce illégal d'un point de vue du droit international.

Ce sont ces situations plutôt embarrassantes qui forceront certains gouvernements municipaux, provinciaux, et même le gouvernement fédéral, à des prises de position publiques contre le régime de « développement séparé » inspiré de la logique ayant mené à la création de nos réserves indiennes...



N. Mandela, peinture murale, Centre récréatif St-Charles, Montréal.

NOUVELLES BRÈVES



Par **Gerry Pascal**

Bloqueurs d'uranium > Le 12 septembre 2013, pour « dénoncer les risques liés aux convois radioactifs », 40 membres du collectif Stop Uranium ont bloqué un camion chargé de tétrafluorure d'uranium à sa sortie de l'usine Comurhex Malvési, près de Narbonne, en France. Trois à cinq camions circulent chaque jour entre cette usine et le site nucléaire du Tricastin, chargés de substances réactives qui peuvent produire des gaz extrêmement corrosifs, sans que la population et les élus n'en soient informés.

La seule personne inculpée suite à ce blocage, la conductrice de la fourgonnette qui avait stoppé le camion, risquait deux ans de prison et 4500 euros d'amende. En solidarité, et pour rappeler le caractère collectif et politique de l'action, vingt-deux autres militants ont demandé leur comparution volontaire et 8500 personnes ont signé, en solidarité, l'appel « Nous sommes tout-e-s des bloqueur-ses d'uranium ! ». Lors du procès de la militante, le procureur a mentionné que l'action des militants pouvait faire évoluer la société, reconnaissant implicitement l'intérêt de telles mobilisations. La conductrice a été reconnue coupable, mais avec dispense de peine. Une grande victoire pour le collectif et pour la société.

www.sortirduclaire.org/Victoire-bloqueurs-uranium

L'École des Amériques, Vigile à Atlanta en Géorgie

> À Fort Benning, en Géorgie, sur le site de la *School of the Americas* (SA), l'institution étatsunienne d'entraînement militaire pour les soldats d'Amérique latine, a été organisée, entre le 21 et le 25 novembre 2013, une grande manifestation pacifique annuelle. L'événement a réuni entre 6000 à 8000 personnes en provenance de toute l'Amérique du Nord et d'ailleurs. Les participants ont pris part à une vigile, à une marche pacifique, à 70 ateliers et à l'appel pour la fermeture de la SA. Selon Dwyer Sullivan de Conscience Canada, deux autobus de Canadiens de Kingston et Waterloo, Ontario, ont participé à cet événement.

www.soa.org

Les colonies israéliennes non reconnues par l'Union européenne

> Selon une publication du *Cahiers de la Réconciliation*, no. 3-2013, l'Union européenne a publié une directive obligatoire en direction de ses 28 membres, le 30 juin 2013, interdisant tout financement, coopération, attribution de bourses ou de fonds pour la recherche, à toute personne résidente d'une colonie en Cisjordanie et Jérusalem-Est, suivant une clause selon laquelle les colonies ne font pas partie de l'État d'Israël. Ce règlement a pris effet le 19 juillet. C'est comme un tremblement de terre pour l'État d'Israël, le Premier ministre Netanyahu et le ministre des Affaires étrangères qui ont tout essayé pour bloquer cette décision. Un haut fonctionnaire israélien disait : « Cela sera très dommageable pour Israël. » La « clause territoriale » dans la déclaration affirme clairement les frontières avant la guerre de 1967.

www.haaretz.com/news/diploma

À lire sur notre site

Il y a 30 ans environ, des citoyenNEs du Québec ont mené, à corps perdu, des actions directes impressionnantes dans le cadre des campagnes anti-apartheid ou de lutte contre la prolifération nucléaire. Dans le cadre de ces actions, le soutien était total aux leaders de différents mouvements pour la libération de l'Afrique australe dont Mandela est demeuré pour plusieurs raisons la figure emblématique.

Les textes suivants disponibles sur notre site pour lecture/relecture constituent quelques-uns des témoignages de citoyenNEs pour lesquelles la fin de l'apartheid et la libération du leader sud-africain a été un moment significatif de l'histoire de la paix qu'ils ont contribué à faire advenir.

NE DÉBARQUEZ PAS L'URANIUM SUD-AFRICAIN

Coalition contre les envois sud-africains, 1986

« Comme on peut le voir tous les jours à la télévision, l'Afrique du Sud est un gouvernement raciste qui utilise la violence pour garder le pouvoir... nous devons être solidaires avec la majorité noire en nous opposant à tout échange économique entre le Canada et l'Afrique du Sud... ».

ACTION DIRECTE À MONTRÉAL, LE 27 AOÛT 1986, *Southern Africa Report, 1986*

« Notre campagne était considérée comme une menace, si bien que c'est des milliers de dollars et des semaines de planification qui étaient dépensés pour nous empêcher d'atteindre nos objectifs.

Les reportages médiatiques étaient complets et bien faits. Des journalistes et des photographes sont restés éveillés des nuits entières guettant la moindre action.

La Canadian Broadcasting Corporation (CBC) est allée jusqu'à s'acheter un yacht pour pouvoir filmer l'événement. Tard dans la journée, des photos d'arrestations étaient prises et apparaissaient (le lendemain) à la une des quatre journaux de Montréal... ».

OCCUPATION PAR DES FEMMES DU MAGASIN BATA DE PLACE BONAVENTURE

Option Paix, 1986

« ...Nous occupons aujourd'hui le magasin de chaussures Bata. Par cette action, nous voulons une nouvelle fois faire pression sur la compagnie Bata pour qu'elle cesse de soutenir la politique d'apartheid d'Afrique du Sud. Notre action s'insère dans une série de plusieurs autres qui se déroulent simultanément dans diverses villes canadiennes. Nous avons choisi d'occuper le magasin Bata pour montrer que nous prenons à coeur notre responsabilité, afin que cesse la participation canadienne au régime d'apartheid... ».

TRAFIQUER AVEC L'APARTHEID *Option Paix, 1986*

« ...En réalité, si une puissante cour internationale existait, nous serions tous déclarés coupables de complicité aux : meurtres, pratiques esclavagistes, racisme violent, tortures et autres crimes commis outre-mer; par notre simple contribution monétaire désintéressée. Les infrastructures économiques et politiques sont simplement les bourreaux, ceux qui sont chargés des jobs sales pour satisfaire les besoins illimités des consommateurs... ».

www.nonviolence.ca

Lutte contre la violence et l'intimidation dans les écoles

Le confinement : est-ce une bonne idée ?



Par Normand Beaudet

Montréal a vécu quelques tueries en milieu étudiant. Dans la perspective de prévention de tels événements, la priorité des milieux d'enseignement devrait être de renforcer la confiance et non de susciter la peur.

Un exercice de confinement impliquant les jeunes, surtout au primaire, devrait être un tout dernier recours. De nombreux parents se questionnent par rapport au caractère parfois simpliste des avenues préventives choisies dans nos milieux pour faire face à d'éventuelles situations de violence.

La présence d'un personnel armé en milieu scolaire est probablement l'avenue la plus extrême. Déjà, dans de nombreuses écoles secondaires au Québec, la présence en quasi permanence d'agents policiers est bien établie. Il est à se demander pourquoi nos institutions scolaires ont recours à de telles mesures si tôt dans les dynamiques de gestion de comportements.

Ne faudrait-il pas à la place donner aux jeunes le sentiment qu'ils ont le pouvoir sur leur vie et sur le déroulement des choses, plutôt que de favoriser l'émergence de sentiments d'impuissance?

Il y a beaucoup à faire avant de mettre en œuvre des exercices de confinement

1- Souvent les violences sont la conséquence d'une intimidation et d'une marginalisation d'individus. Que peut-on faire dans notre vie pour éviter l'intimidation et la marginalisation des personnes? Développer des programmes visant à éduquer sur la richesse que constitue la diversité est un des mandats essentiels que le milieu scolaire peut se fixer.

2- Souvent les auteurs d'actes de grande violence ont annoncé longtemps à l'avance leur intention par des menaces sur internet. Il devient ainsi indispensable d'être vigilant dans la mesure du possible par rapport à ce qui s'écrit sur internet par nos jeunes. La règle devrait être d'encourager les jeunes, qui voient des propos violents et des menaces claires sur internet, à en parler.

3- Le découragement, le désespoir est souvent la source de ces gestes. La cyberintimidation, où des gestes et des propos violents

suivent la personne à tous les moments de la vie, tant à l'école que dans ses déplacements et dans sa vie privée. Ils peuvent pousser au découragement, au désespoir et à des gestes dramatiques. Il faut apprendre à reconnaître la cyberintimidation et agir en conséquence.

4- L'intimidation à l'école peut être à l'origine d'actes de désespoir, qui peuvent pousser les jeunes vers la vengeance et la violence. Le meurtre, ou le suicide sont souvent les solutions qu'envisagent les jeunes intimidés....On doit savoir identifier les violences répétées que constitue l'intimidation et trouver les moyens de les faire cesser.

5- On a tous vu des batailles à l'école. C'est souvent le premier signe d'une situation qui se détériore entre deux personnes. Souvent, c'est la façon que prennent les jeunes pour illustrer leurs capacités physiques et indiquer aux autres qu'ils peuvent avoir du pouvoir. Assister au spectacle est un geste qui facilite et donne son sens à la bagarre ; une bagarre sans spectateurs ne dure pas longtemps car le message "regardez ce que je peux faire" ne passe pas.

6- Sans armes efficaces disponibles, il n'y a pas de tuerie. Il faut informer suffisamment les jeunes sur le danger que constitue la grande disponibilité des armes et surtout des armes à feu pour les personnes et les jeunes. Notre société a le défi de mieux contrôler et encadrer le privilège que constitue le droit d'avoir et de porter une arme. Le véritable problème réside dans l'efficacité de l'objet à précipiter des gestes irréversibles.

7- Si pour des raisons précises, un parent ou une connaissance a le droit d'avoir ou porter une arme ; il faut savoir en reconnaître le danger et la façon sécuritaire de la

garder. Tous nos jeunes doivent connaître les dangers associés aux armes et le fait qu'elles constituent une menace à la sécurité, beaucoup plus qu'une source de sécurité.

8- Les écoles peuvent implanter de meilleurs contrôles des entrées et sorties. Les mesures nécessaires à cet effet sont déjà en place dans de nombreuses écoles. Devrions-nous intégrer des détecteurs de métaux et des caméras. Souvent, les moyens de sécurité technologiques constituent des gestes apparemment utiles, mais plus souvent qu'autrement très faciles à contourner par une personne déterminée à en finir avec la douleur du désespoir et à ne pas agir dans l'anonymat. C'est avec raison qu'on parle souvent de technologies qui procurent un faux sentiment de sécurité.

9- Suite à la mise en œuvre d'un certain nombre de ces mesures préalables, le confinement impliquant les jeunes devient un exercice bien superflu surtout dans nos écoles primaires et secondaires. Sans avoir franchi les étapes préalables, un tel exercice risque de susciter le sentiment d'impuissance et de peur chez les jeunes et d'entraîner l'effet contraire à celui recherché. On peut d'autant plus se questionner sur son utilité puisque, tant au niveau collégial qu'universitaire au Québec, de tels exercices ne semblent pas encore implantés.

La perspective de tueries dans des espaces publics constitue plutôt un défi à notre créativité dans la gestion des situations de crise auxquelles pourraient faire face nos milieux. C'est le test dramatique d'efficacité pour le travail et les moyens auxquels la société recourt pour dire "NON" à la violence.

Texte complet: www.nonviolence.ca

Les exercices de confinement dans les écoles

Ils ont pour but de préparer le personnel et les élèves à réagir face à la menace d'une intrusion armée. La plupart du temps, ils impliquent exclusivement le personnel. Mais dans certains cas ils impliquent aussi les élèves. On demande aux élèves de placer des cartons noirs aux fenêtres de leur classe et de se cacher lorsqu'ils entendent la cloche associée à ce type d'urgence. Ces exercices impliquent les élèves, depuis la maternelle jusqu'à la sixième année. De nombreux parents s'inquiètent face à la culture institutionnalisée de la peur et à la confrontation prématurée des tout jeunes à la malveillance humaine.

